

PEUPELEMENTS D'EPICEA

Principes d'une éclaircie sanitaire réussie face aux risques d'attaques de scolytes.

L'éclaircie sanitaire répond à une nécessité :

- enlever tous les arbres porteurs de scolytes et les arbres à l'aspect affaibli.

Cette intervention est indispensable dans les peuplements viables dont l'avenir n'est pas déjà hypothéqué par le développement des insectes.

De plus, si dans ces peuplements la proportion d'arbre sain est suffisante, il est par ailleurs conseillé de compléter le prélèvement par une éclaircie normale pour diminuer la densité du peuplement afin de limiter la concurrence pour l'eau du sol.

Idéalement, les travaux doivent être effectués hors période d'activité des scolytes, soit entre Novembre et Mars.

Pendant la saison de végétation, les bois doivent être évacués de la zone de peuplements d'épicéas dans un délai maximum de trois semaines après leur exploitation.

En cas de stockage bord de route :

- Si l'abattage est mécanisé, un écorçage est nécessaire (deux ou trois aller-retour dans la tête d'abattage, en augmentant la pression des rouleaux). Il faut enlever au moins 50% de l'écorce.
- Si l'abattage est manuel, les bois doivent être évacués en priorité.
- En dernier recours, un traitement insecticide des tas peut être effectué en respectant la réglementation en vigueur et les préconisations de façon à limiter la pollution sur le milieu.

Eviter les blessures, car les coulées de résine sont très attractives.

Dans tous les cas, éclaircie ou coupe rase, le traitement des souches contre le fomès est nécessaire.

Les parcelles âgées (plus de 50 ans) ainsi que les parcelles déséquilibrées (H/D supérieur à 80) ne sont pas considérées comme prioritaires. Cette éclaircie est à éviter dans les parcelles en surdensité qui seraient alors fragilisées par cette opération.

Pour évaluer l'état de la parcelle, un protocole d'observation précis a été défini.

Le choix des arbres à enlever correspond aux critères de ce protocole. (voir ci-après)

Attention, dans un contexte d'épidémie généralisée, il est conseillé dans la mesure du possible d'ajourner les coupes de bois sains programmées de façon à limiter la présence de produits d'exploitation susceptibles d'être colonisés.

Contact : agents du Département Santé des Forêts pour le Tarn

Pascal Mathieu – C.R.P.F. pascal.mathieu@crpf.fr

La Milliasolle – BP 89 – 81003 ALBI CEDEX 05 63 48 83 72 – 06 76 98 51 74 –

Georges Stavrakas – ONF georges.stavrakas@onf.fr

Mairie – 81260 BRASSAC – 05 63 74 00 36

EPICEA : CATEGORIES D'ARBRES A PRENDRE EN COMPTE EN ECLAIRCIE SANITAIRE

ARBRES A CONSERVER :

Arbres sains : Houppier vert foncé, dense, on ne voit pas le tronc sur la partie active haute du houppier. Dernière élongation « normale » par rapport au reste du peuplement. *Une partie de ces arbres peut être enlevée dans le cadre de l'éclaircie normale si la densité du peuplement est suffisante.*

Arbres morts anciens : la ramification secondaire est tombée, les scolytes sont partis. Si le bois n'est plus commercialisable, ces arbres peuvent éventuellement être laissés sur pied. (attention aux risques de chute)

ARBRES A ENLEVER :

☞ Arbres douteux ou dépérissants non attaqués

Pas d'attaque de typographe ou chalcographe visible

- Perte foliaire notable : feuillage plus ou moins clairsemé, présence de rameaux et/ou branches sèches (les arbres âgés sains présentent souvent des petits rameaux pendants secs à l'intérieur du houppier), fenêtres (« trous » dans le houppier actif), les rameaux se « rassemblent » autour des branches principales
- coloration anormale, notamment couleur des feuilles de certains rameaux jaune dorée, ou coloration générale grisâtre.
- on voit le tronc sur toute la hauteur de l'arbre
- dernière élongation absente ou très courte, débourrement retardé.

L'idéal est d'enlever toute cette catégorie d'arbres. Mais si la densité est trop faible, on peut éventuellement laisser quelques « douteux » pour éviter de trop déstabiliser le peuplement.

☞ Arbres verts attaqués par les scolytes

- couleur du feuillage normale, la perte foliaire reste faible
- présence de trous de pénétration de typographe ou chalcographe
- et/ou présence de sciure sur le tronc ou au pied,
- et/ou coulées de résine sur le tronc assez fréquentes, plus d'une dizaine hors blessures.

Très important : c'est la catégorie la plus difficile à déterminer, observer les troncs le plus haut possible, vérifier éventuellement à la jumelle en hauteur.

☞ Arbres dépérissants attaqués par les scolytes:

Ces arbres sont dépérissants (voir ci-dessus la définition) et présentent une attaque de chalcographe ou typographe en cours (trous, résine, voir ci-dessus)).

☞ Arbres morts récents, présence d'une partie des aiguilles, desséchées, sur les rameaux, les rameaux fins ne sont pas encore tombés. Ces arbres sont souvent encore porteurs de scolytes.

Le traitement des souches contre le fomès est nécessaire dans tous les cas.

Pascal Mathieu, C.R.P.F. Midi Pyrénées, Thierry Aumonier, Département Santé des Forêts, Octobre 2008